

Question – La France en villes

« La France en villes » est l'une des quatre questions qui composent le thème 2 auquel il est préconisé de consacrer de 24 et 26 heures au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **6 à 7 heures**.

L'étude la population française consiste essentiellement en une étude urbaine. Les Français vivent très majoritairement dans les villes et celles-ci structurent le territoire français.

PROBLEMATIQUES

- **Quelles dynamiques spatiales de la population en France?** Quelle distribution ? Quels mouvements sur le territoire ? Quelles inégalités ?
- **Quelle place aux villes ?** Comment se traduit, spatialement, l'urbanisation croissante ? Quelles spécificités de l'armature urbaine ?
- **Comment le processus de métropolisation touche t-il la France ?** Quels en sont les effets ?
- **Comment réduire les fractures urbaines ?** Quelle politique de la ville ? Quels projets d'aménagements urbains pour plus d'équité sociale et spatiale ?
- **Qu'est devenue la France rurale ?** Quels types d'espaces ruraux peut-on distinguer ? Quelles perspectives pour ces territoires à l'heure de la mondialisation et du développement durable ?

DEMARCHES POUR METTRE EN ŒUVRE LA QUESTION

Le programme ne prévoit **pas d'étude de cas** pour cette question, mais un traitement autour de **trois entrées** pour lesquelles **l'approche doit être résolument spatiale** : « mouvements de population, urbanisation, métropolisation », « aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales », « entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux ».

Mouvements de population, urbanisation, métropolisation

Les grands traits des dynamiques spatiales de la population française au profit des aires urbaines et les **spécificités de l'armature urbaine** de la France peuvent être abordés essentiellement à partir de cartes (distribution de la population et des aires urbaines, évolution démographique ...).

La France est « en villes », puisque plus de quatre Français sur cinq habitent dans une ville et que **les mouvements de population** (accroissement naturel et migrations internes) continuent de renforcer les aires urbaines. **Le processus d'urbanisation** se traduit par une spectaculaire extension

spatiale, ce qui rend de plus en plus difficile de définir ce qui est urbain. Il faut donc s'interroger sur les notions de ville, d'agglomération, de métropole...

La métropolisation se caractérise par une concentration croissante de la population, de la richesse et des fonctions de commandement dans les agglomérations ; le processus concerne les villes à toutes les échelles, mais à des degrés différents selon leur taille. La métropolisation, qui touche d'abord l'agglomération parisienne et les principales agglomérations, constitue un facteur majeur de renforcement des polarités urbaines et des inégalités territoriales.

L'étude débouche sur **la construction de croquis** : distribution et dynamiques de la population ; organisation urbaine et dynamisme inégal des villes. Elle se prête aussi particulièrement bien à **la réalisation de schémas** figurant les processus d'urbanisation et de métropolisation.

Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales

Il s'agit de montrer que la ville et le processus d'étalement urbain secrètent des différenciations spatiales et sociales. Les « politiques de la ville » tentent de les atténuer dans une perspective de développement durable et particulièrement de justice sociale. On pourra prendre appui sur un ou plusieurs exemples d'agglomérations pour décrire la spécialisation fonctionnelle des espaces et les forts contrastes socio-spatiaux qui accompagnent l'étalement urbain : concentration du tertiaire supérieur et gentrification au centre, déprise économique et difficultés sociales de certains quartiers, multiplication des lotissements de la périurbanisation de plus en plus éloignée.

Le programme limite l'étude des aménagements à ceux qui ont pour finalité de « réduire les fractures sociales et spatiales ». L'analyse des « politiques de la ville » peut, elle aussi, s'appuyer sur des exemples de projets urbains qui peuvent se situer au niveau d'une intercommunalité : réhabilitation ou rénovation, développement de la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle, revitalisation économique, amélioration des transports ...

Cette entrée se prête à l'élaboration de **schémas** représentant la différenciation des espaces de la ville et les aménagements urbains pour réduire les contrastes socio-spatiaux.

Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux

Trois types d'espaces ruraux se distinguent en fonction de leurs relations avec la ville :

- **les zones rurales touchées par la périurbanisation** ; elles remplissent de plus en plus la fonction de résidence pour des ménages qui viennent de la ville, continuent d'y travailler et mènent un mode de vie urbain. La périurbanisation transforme les paysages (construction de lotissements), revitalise les villages (rajeunissement démographique, création de zones d'activité, installation de services...) et modifie leur composition sociale (actifs du tertiaire majoritaires) ;

- **les zones rurales dévolues à l'agriculture intégrée au marché mondial** (régions de grande culture, de viticulture, de cultures spécialisées) ; souvent subventionnée par la politique européenne, elles bénéficient d'une certaine prospérité ;

- **les espaces ruraux défavorisés** ; ils se caractérisent par l'enclavement, qui limite la fonction résidentielle périurbaine, et une activité agricole en difficulté, malgré les aides de l'Union européenne et de l'Etat. Les acteurs locaux cherchent à y promouvoir des modes de développement spécifiques valorisant le patrimoine naturel ou culturel (tourisme, labels régionaux, industries utilisant les ressources locales...).

PIEGES A ÉVITER DANS LA MISE EN OEUVRE

- Traiter de la population française en oubliant la problématique centrée sur la ville.

- Construire un exposé général sur la ville sans se démarquer suffisamment de ce qui a été fait en classe de seconde : l'accent est à mettre sur les fractures sociales et spatiales, les aménagements visant à les réduire ; ce sont les spécificités françaises qui sont à privilégier.
- Enumérer d'abondance les institutions et organismes intervenant dans les aménagements urbains et le développement rural, sans s'appuyer sur des exemples concrets d'aménagements.

POUR ALLER PLUS LOIN

- J.-P. Paulet, *La France : villes et systèmes urbains*, Armand Colin, 2010.
- L. Cailly et M. Vanier, *La France. Une géographie urbaine*, Armand Colin, 2010.
- Y. Jean et M. Périgord, *Géographie rurale. La ruralité en France*, Armand Colin, 2009.
- Base documentaire du Secrétariat général à la ville : <http://i.ville.gouv.fr>
- Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr>